

PROGRAMME POST [Professionnalisation. Orientation. Suivi. Transmission]

>>> Nouveau dispositif : résidence-atelier / Étant Donn , N mes

Appel   candidatures destin  aux diplôm -es 2022   2024 de l' sban pour une r sidence - atelier :

-   partir de mars 2025
- pour une p riode de 5 mois



Cr e e en 2012, l'association  tant Donn  a pour objectif de valoriser les professionnels de la cr ation artistique et de sensibiliser les publics   l'art contemporain. L'atelier de l'association est   la fois un lieu de production polyvalent qui accueille des artistes toute l'ann e, un lieu d'exposition et d'initiation   la s rigravie.

En partenariat avec l' cole sup rieure des beaux-arts de N mes, l'association  tant Donn  propose des r sidences d'artistes dont l'objectif principal est de mettre   disposition un espace de travail   des artistes r cemment diplôm -es et en voie de professionnalisation. Les artistes s lectionn -es b n ficient d'un accompagnement qui comprend une aide   la production,   la promotion et   la diffusion.

Le dispositif

Partant d'une volonté de travailler autour de la recherche et de l'échange, nous avons pensé un dispositif qui montre le plus explicitement possible le propos des artistes invités et donne la parole au public en engageant un dialogue réflexif, tout en accompagnant l'artiste sélectionné vers la diffusion et la professionnalisation.

Un·e artiste ou un collectif d'artistes, récemment diplômé·es de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes, sera accueilli·e lors d'une résidence de cinq mois (calendrier modulable). Cette résidence comprend la mise à disposition d'un atelier, d'une restitution sur les deux dernières semaines de la résidence, d'une rencontre avec le public sous la forme d'une conversation, d'une publication présentant la démarche de l'artiste ou du collectif dans le cadre d'un accompagnement réalisé par une poéticienne, l'impression de multiples en sérigraphie, et de diffusion dans un micro-dispositif de monstration (deux œilletons percés sur la porte d'entrée d'Étant Donné offrent la possibilité de regarder ce qui se trouve dans une boîte placée derrière).

Chaque lauréat bénéficie de l'accompagnement suivant :

- La mise à disposition d'un atelier d'environ 30m² ;
- Une bourse de résidence de 1000 € ;
- La prise en charge des frais de production, à hauteur maximale de 800 €, sur présentation de factures originales ;
- La prise en charge du transport entre le domicile de l'artiste et la résidence, dans la limite d'un montant de 450 € sur présentation de justificatifs ;

Un duo d'artistes ou un collectif peut postuler sachant néanmoins que les moyens financiers et infrastructures mis à leur disposition, resteront identiques à ceux proposés pour une candidature individuelle, et seront donc à partager entre les membres du collectif.

Conditions d'accès

Être diplômé·e·s du DNSEP des années 2022 à 2024 de l'École supérieure de beaux-arts de Nîmes. Disposer d'un numéro de SIRET.

Lieu de résidence et conditions d'accueil

Étant Donné est situé au centre ville de Nîmes, dans le quartier Îlot Littré.

Le local de l'association est composé de trois ateliers partagés par des artistes.

Accessibilité : l'atelier ne répond malheureusement pas aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Les œuvres produites durant la résidence ne pourront pas être conservées. L'artiste en assure le transport à l'issue de celle-ci.

Les lauréat·e·s se verront proposer une convention précisant notamment les modalités de la résidence et les obligations qui en découlent.

Rencontres avec le public

Il sera demandé à l'artiste de participer à deux rencontres avec le public :

- La conversation : rencontre-discussion ;
- Un événement autour de l'impression en sérigraphie d'un visuel offert par l'artiste avec la participation du public.

Calendrier

Période de résidence : cinq mois entre mars et octobre 2025 (calendrier modulable)

- Lancement de l'appel à candidatures : fin janvier 2025
- Limite envoi des dossiers d'inscription : 28 février 2025
- Réponse au.x candidat-es : 10 mars 2025
- Exposition sortie de résidence et conversation avec le public : 15 jours avant la fin de la résidence
- Publication dans la quinzaine suivante lors du finissage. L'artiste pourra élaborer la couverture personnalisée de cette publication dans l'atelier-édition de l'ésban.

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature seront transmis par voie numérique à l'adresse mail suivante : atelier.etant.donne@gmail.com

en précisant comme objet : Candidature Résidence-atelier 2025 – Nom Prénom.

Le format de l'envoi prendra la forme d'un fichier PDF compressé dont le poids n'excédera pas 10 Mo, de manière à pouvoir facilement transiter par messagerie électronique.

Le fichier transmis comprendra deux parties, intitulées comme suit :
(2 pages + portfolio) :

- Deux feuillets A4 (max) présentant la démarche artistique et les axes de recherches que l'artiste souhaiterait développer ;
- Un portfolio donnant un aperçu des différents aspects de sa production artistique ;
- Un curriculum vitae détaillé.

Critères de choix

Les artistes seront choisi·e·s pour :

- La pertinence de leur démarche artistique,
- La capacité à s'inscrire dans le cadre d'ateliers partagés.

**étant
donné**

ASSOCIATION
7 rue du Courtieu, 30 000 Nîmes

CONTACT
T. +33 (0)6 62 13 07 75